

### LE PLAN PRÉVENTIF DE REDRESSEMENT : VERS UNE GÉNÉRALISATION DANS LE MARCHÉ ASSURANCE

Avec la révision de Solvabilité II, une Directive jumelle concernant les Plans Préventifs de Redressement (PPR) et les Plans de Résolution (PR) va être généralisés à une grande partie des acteurs de l'assurance.

Ces plans, existent depuis plusieurs années pour les Banques et les acteurs systémiques de l'assurance. Il est donc possible de capitaliser sur ces expériences pour anticiper la préparation à cette nouvelle exigence prudentielle. La pratique du contrôle concernant ces plans, par exemple, sera probablement très influencée par ce qui existe pour la banque.

Ce nouvel outil représentera une réelle opportunité pour la Fonction clé Gestion des Risques.

Il sera aussi intéressant de regarder comment le Plan Préventif de Redressement peut influer sur d'autres outils comme l'ORSA.

Au cours de ce Morning, nous vous apporterons des informations sur cet instrument qui va s'ajouter à la panoplie prudentielle de Solvabilité II et auquel il paraît important de commencer à se préparer dès aujourd'hui.

#### INTERVENANTS

##### Matthieu GRAY - Senior Manager - Forsides

Matthieu a plus de 20 ans d'expérience dans le domaine de l'assurance. Il est principalement intervenu dans les domaines de l'actuariat, la gestion actif-passif et la gestion des risques. Il a été durant 7 Directeur de la gestion des risques et du contrôle interne d'un conglomérat financier.

##### Varlam COUDRIN - Senior Manager - Forsides

Varlam à plus de 9 ans d'expérience dans l'actuariat conseil. Il est notamment intervenu sur des problématiques en assurance vie : mise en place de nouveaux produits, modélisation et gestion actif/passif, profit testing, ... Il a également participé à plusieurs reprises aux travaux de production Solvabilité 2 (Piliers 1 et 2) et IFRS17 pour divers acteurs du marché.

#### DÉROULEMENT

##### 8h30 - 9h30 :

- **Introduction : Le contexte et le calendrier**
- **Le Plan Préventif de Redressement : comment capitaliser sur l'expérience acquise**
- **Qui sera concerné ?**
- **Les exigences du Plan Préventif de Redressement**
- **Conclusions**

##### 9h30 - 9h45 : Questions / Réponses



##### En visioconférence

Ouverture à partir de 8h15

*Le lien sera transmis avec la confirmation d'inscription*